

Résumé d'évaluation

Projet « Fast track » de branchements au réseau d'électricité pour les populations de l'arc frontalier du Burkina Faso (régions Nord, Centre-Nord et Sahel)

Pays : **Burkina Faso**

Secteur : **Energie**

Évaluateur : **ICEA/Espelia – GRET – Genre & Ville – Evaluation coordonnée par Yann PARQUER (ICEA)**

Date de l'évaluation : d'avril à août 2022

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CBF1326

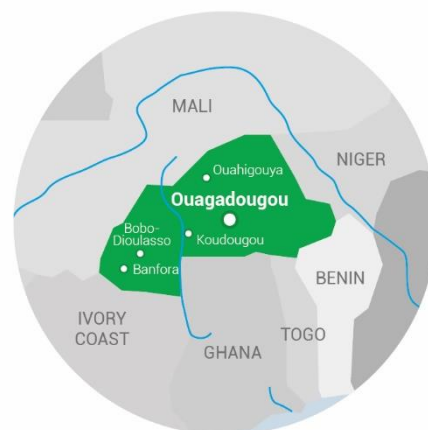
Montant : 3 millions d'euros

Taux de décaissement : 100%

Signature de la convention de financement : 19/04/2018

Date d'achèvement : juin 2020

Durée : 2 ans



Contexte

Au moment de l'élaboration du projet, le secteur de l'électricité au Burkina Faso est caractérisé par un faible taux d'accès (18%) et une production électrique basée essentiellement sur le thermique. Dans la continuité du projet CBF3031 « Centres secondaires », le projet CBF1326 avait pour objectif d'accélérer le rythme de branchements des ménages dans les zones du Nord et du Sahel.

Le projet concernait les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, de l'Est, du Nord, du Centre-Nord et du Sahel. Il s'est déroulé en deux phases :

- Une 1^{ère} phase (1er juin 2018 - 31 juillet 2019) qui concernait 8 centres et localités : Ouahigouya, Djibo, Kongoussi, Gourcy, Yako, Kaya, Dori et Gorom-Gorom.
- Une 2^{ème} phase (1er août 2019 - 30 juin 2020) qui concernait 12 centres et localités supplémentaires (Dédougou, Nouna, Tougan, Toma, Boulsa, Bogandé, Fada, Bittou, Pama, Cinkansé, Matiacolali, Diapaga).

Intervenants et mode opératoire

Le projet CBF1326 a été structuré selon une double approche « axée sur les résultats » (le versement des fonds étant conditionné au nombre de branchements réalisés) et « fast track » d'autre part (le projet devant produire des résultats rapides, initialement sous 6 mois).

La maîtrise d'ouvrage globale du projet a été confiée à la SONABEL (Société nationale d'électricité du Burkina Faso).

L'appui au suivi-évaluation du projet a été confié à un ingénieur-conseil, l'entreprise Transtec.

Objectifs

La finalité du projet était d'améliorer l'accès à l'énergie à travers le financement d'une campagne de branchements au réseau électrique SONABEL des ménages et petits opérateurs économiques dans les villes des régions du Nord, du Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, en subventionnant les coûts de raccordement.

Résultats attendus

Le principal objectif était la réalisation de 27 000 branchements, soient 100 000 personnes supplémentaires raccordées au réseau de distribution d'électricité, ou gagnant accès à l'électricité.

Les effets attendus étaient les suivants :

- Le développement de nouvelles activités économiques (artisanat, commerce, froid, pompage agricole), l'amélioration de la productivité de celles existantes grâce à l'arrivée de l'électricité, et ainsi la création d'emplois ;
- La baisse des dépenses énergétiques des ménages par le passage d'énergies traditionnelles à l'électricité ;
- La lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités en matière d'accès des populations aux services de base, en apportant une électricité fiable aux ménages et petits opérateurs économiques des villes secondaires du Nord du pays et de la région Sahel.

Appréciation de la performance

Pertinence

Plutôt satisfaisante (B). Les objectifs et le contenu du projet CBF1326 étaient en phase avec les besoins du secteur et ceux des bénéficiaires. Néanmoins, les populations ont été peu impliquées dans la définition du projet, et les ménages vulnérables qui constituaient initialement la cible du projet ont été mal ciblés.

Cohérence interne et externe

Plutôt satisfaisante (B). Le projet CBF1326 s'inscrivait dans un programme d'électrification volontariste du gouvernement burkinabé, afin de rattraper le retard du pays en la matière, et face à d'importants besoins en investissement, et était cohérent avec les besoins du secteur. Le projet s'inscrivait également dans les priorités d'intervention de l'AFD au Burkina Faso et au Sahel dans le secteur de l'énergie.

Efficacité

Moyennement satisfaisante (C). Sur le plan quantitatif, les résultats attendus ont été atteints, voire dépassés. Sur le mode opératoire choisi pour ce projet : la modalité « axée sur les résultats » a été confrontée aux difficultés de suivi de la SONABEL, et le format « fast track » n'a pas permis d'obtenir les résultats rapides attendus dans le temps imparti ; la double approche mise en place n'apparaît donc pas comme le format qui était le plus adapté.

Efficience

Moyennement satisfaisante (C). Si le budget a été globalement respecté, le projet a accusé plus d'un an de retard, notamment du fait du manque de matériel (compteurs, poteaux), de la dégradation de la situation sécuritaire de certaines zones ciblées par le projet, et de la crise sanitaire du COVID-19. Le manque de préparation du projet n'a pas permis d'anticiper et donc peut-être d'éviter certaines des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre.

Impact

Plutôt satisfaisant (B). Les ménages et commerces ont été les principaux bénéficiaires du projet. Le projet a eu des changements significatifs et positifs sur les habitudes de vie des habitants des localités raccordées (sécurité, éducation, services sociaux), et a permis l'expansion d'activités économiques déjà existantes et la création de nouvelles.

Durabilité

Plutôt satisfaisante (B). Aucune difficulté technique particulière n'empêche le bon fonctionnement des infrastructures et la durabilité des effets du projets.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Très satisfaisante (A). L'AFD a contribué à hauteur de 3 millions d'euros à la mise en œuvre du projet et a assuré un accompagnement soutenu à la SONABEL tout au long. L'ensemble des acteurs soulignent la qualité de la coopération avec l'AFD, qui apparaît comme un partenaire reconnu par les différentes parties prenantes, notamment la SONABEL.

Conclusions et enseignements

Le projet CBF1326 « fast track » a été instruit en seulement quatre mois ; il n'y a donc pas eu de véritable étude de faisabilité ex-ante, car le projet était jugé de petite ampleur, sur un sujet technique considéré comme maîtrisé par la SONABEL. Les difficultés du projet ont pourtant été sous-estimées, et le projet aurait gagné à être mieux préparé. En effet, si certaines d'entre elles étaient imprévues (situation sécuritaire, crise sanitaire du COVID-19), d'autres auraient pu être anticipées (processus de passation des marchés, suivi comptable).

Dans l'optique de futurs projets, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Une plus grande implication des bénéficiaires finaux dans la définition des projets, que ce soit par le biais de consultations amont ou par les campagnes de communication autour du projet (notamment vis-à-vis des femmes) ;
- La mise en place d'un système de préfinancement du branchement couplé d'une part subventionnée qui permettrait aux ménages les plus vulnérables d'avoir accès au service ;
- Une meilleure préparation amont du projet ainsi que de son suivi au niveau des équipes de la SONABEL, tant sur la mise en place de procédures claires de passation des marchés, que de suivi comptable ou encore de désignation d'un point focal ;
- Le choix d'indicateurs adaptés aux données disponibles ;
- Une meilleure prise en compte des aspects genre dans les projets futurs (améliorer l'accès à l'information des femmes, identifier des ménages témoins pour le suivi et l'évaluation du projet, etc.).